

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 05 AVRIL 2018**

Délibération
n° 2018.04.031.B

Marché de renouvellement du système d'aide à l'exploitation et à l'information des voyageurs (SAEIV) radio du réseau de transports en commun de GrandAngoulême - Approbation d'un avenant n°2 et autorisation de signature à la SPL GAMA

LE CINQ AVRIL DEUX MILLE DIX HUIT à 17h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au Site communautaire - Le Berguille 3 route du sergent Sourbé à ROULLET SAINT ESTEPHE suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **30 mars 2018**

Secrétaire de séance : Yannick PERONNET

Membres présents :

Michel ANDRIEUX, Anne-Marie BERNAZEAU, André BONICHON, Jacky BOUCHAUD, Jean-Claude COURARI, Gérard DEZIER, Denis DUROCHER, François ELIE, Guy ETIENNE, Jeanne FILLOUX, Maud FOURRIER, Fabienne GODICHAUD, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Roland VEAUX, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

Ont donné pouvoir :

Excusé(s) :

Jean-François DAURE, Xavier BONNEFONT, Michel BUISSON, Véronique DE MAILLARD, Denis DOLIMONT, Jean-Jacques FOURNIE, Michel GERMANEAU, Annie MARAIS, François NEBOUT, Alain THOMAS, Vincent YOU

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 5 AVRIL 2018

**DELIBERATION
N° 2018.04.031.B**

MOBILITES

Rapporteur : Madame PIERRE

MARCHE DE RENOUVELLEMENT DU SYSTEME D'AIDE A L'EXPLOITATION ET A L'INFORMATION DES VOYAGEURS (SAEIV) RADIO DU RESEAU DE TRANSPORTS EN COMMUN DE GRANDANGOULEME - APPROBATION D'UN AVENANT N°2 ET AUTORISATION DE SIGNATURE A LA SPL GAMA

Le projet de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) et de restructuration du réseau comprend la mise en place d'un nouveau système d'aide à l'exploitation et à l'information des voyageurs (SAEIV) permettant d'améliorer l'information des voyageurs, la priorité des bus aux carrefours à feux et l'exploitation du réseau via un système radio et de géolocalisation des bus.

Par délibération n°116B du 3 septembre 2015, le bureau communautaire a approuvé le choix de l'attributaire du marché de renouvellement du système d'aide à l'exploitation et à l'information des voyageurs (SAEIV) radio du réseau de transport en commun et a autorisé la SPL GAMA, en sa qualité de mandataire du maître d'ouvrage pour la mise en œuvre du projet BHNS, à signer le contrat au nom et pour le compte de GrandAngoulême.

Le marché n°2014/11 a été notifié le 1^{er} octobre 2015 au groupement momentané d'entreprises constitué par les sociétés SYSOCO (mandataire) et CECCLI (cotraitant).

Le marché est mixte :

- Il est simple à prix global et forfaitaire pour la fourniture, l'installation et la mise en service initiale des équipements décrits au cahier des clauses techniques particulières (CCTP). Montant global et forfaitaire : 2 999 990,02 € HT
- Il est à bons de commandes sur la base de prix unitaires, sans engagement sur un montant minimum ni maximum de commandes, pour la fourniture, l'installation et la mise en service d'équipements supplémentaires et pour les services associés.

Un avenant n°1 a été passé dans les conditions suivantes :

Le montant total de l'avenant n°1 était une plus-value de 3 978,78 € HT.

Le nouveau montant du marché à l'issue de l'avenant n°1 s'élève à 3 003 968,80 € HT.

Le présent d'avenant n°2 a pour objet de prendre en compte les différentes évolutions identifiées du projet, à venir ou ayant déjà fait l'objet d'ordres de service.

- Il concerne l'étude et les travaux du site de l'Oisellerie pour la mise en place d'une liaison ADSL STGA-Oisellerie.

Le marché prévoyait initialement une liaison informatique via Faisceau Hertzien entre le site de l'Oisellerie et les locaux de la STGA, mais le point à point n'était pas possible compte tenu de la présence et de la hauteur des arbres entre l'hôpital de Girac et la STGA : cette liaison entre le château d'eau de l'Oisellerie et la STGA avait fait l'objet d'une moins-value lors de l'avenant n°1 pour un montant de 6 612 € HT.

En contrepartie, une liaison ADSL vient relier ces 2 points. Le montant de cette prestation supplémentaire s'élève à 5 470 € HT avec l'ajout du poste radio atelier sur le SAE.

Cette installation complémentaire, non prévue initialement, permet comme actuellement, une liaison entre le poste central opérationnel (PCO) et le poste atelier mais également, en plus du dispositif en place au niveau du PCO, l'appel individuel vers un bus ou un portatif depuis le poste atelier.

Le montant de ces prestations supplémentaires s'élève à 2 948,50 € HT avec un délai de 6 à 8 semaines à compter de la date de notification de l'ordre de service n°4 en date du 17 février 2017.

- Il comprend l'étude, la programmation, la fourniture et l'installation de la base atelier Tetra iso-fonctionnelle.
- Le quantitatif de véhicule a été modifié par rapport au marché : trois véhicules standards et un articulé en plus, trois minibus et un véhicule de service en moins. Ces véhicules ont été câblés pendant la période de travaux du printemps 2017, les prix sont inscrits au bordereau des prix unitaires (BPU).

Le montant de ces prestations supplémentaires s'élève à 4 344,68 € HT répartis ainsi ;

- Plus trois véhicules standards : 16 550,04 €
- Plus un véhicule articulé : 5 433,25 €
- Moins trois véhicules minibus : -16 550,04 €
- Moins un véhicule de service : -1 088,57 €

➤ Pour permettre l'optimisation de la redondance entre les deux salles serveurs de la STGA, l'acquisition d'un deuxième switch est nécessaire. Afin de rester sur le même matériel que l'ensemble du parc informatique de la STGA (unité de contrat d'entretien et du stock de rechange), ce switch informatique est de marque Alcatel.

Le montant de la prestation supplémentaire est de 4 040,28 € HT, avec un délai de réalisation au mois d'avril 2017.

➤ L'analyse de la vétusté et le besoin de renouvellement après plus de 10 années d'exploitation justifient la reprise du haubanage et la mise en sécurité du pylône du lycée Guez de Balzac supportant les antennes radio du réseau de transport urbain.

Le montant de cette prestation supplémentaire s'élève à 6 732,13 € HT avec un délai au 15 novembre 2017 suivant l'ordre de service n°6.

➤ Le lot de pièces détachées initialement prévu au marché a été retiré lors de la phase de négociation car le choix de l'intégrer ou pas dans les obligations d'achat du délégataire de la délégation de service public de transport en commun n'était pas arrêté. Le choix est désormais arrêté.

Le montant de cette commande est de 44 841,68 € HT. La liste de ce lot est annexée à l'ordre de service n°7 dont a fait l'objet cette commande. Le délai de livraison est de 6 à 8 semaines.

Ces modifications sont récapitulées dans le tableau ci-dessous :

Evolutions	+ value	- value	Commentaires
Etude, travaux site Oisellerie pour la mise en place d'une liaison SDSL STGA-Oisellerie	5 470,00 €		
Base Atelier	2 948,50 €		OS n°04
Modification du quantitatif véhicule (3 standards+1 articulé)-(3 mini+1véhicule de service)	21 983,29 €	17 638,61€	
Switch Alcatel supplémentaire	4 040,28 €		
Renouvellement des haubans du pylône radio du Lycée Guez De Balzac	6 732,13 €		OS n°06
Fourniture lot de pièces détachées	44 841,68 €		OS n°07
TOTAL	86 015,88 €	17 638,61€	

Le montant total de l'avenant n°2 est donc de + 68 377,27 € HT.

Les délais pour les différentes commandes sont les suivants :

- Etude et travaux pour la mise en place d'une liaison ADSL : sans incidence délai sur l'installation de l'infrastructure du SAEIV
- Base Atelier : 6 à 8 semaines à compter de la date de notification de l'ordre de service n°4
- Modification quantitatif véhicule, sans incidence délai sur l'installation de l'infrastructure du SAEIV
- Switch Alcatel supplémentaire : sans incidence délai sur l'installation de l'infrastructure du SAEIV
- Reprise des haubans : conformément à l'ordre de service n°6 (15 novembre 2017)
- Fourniture lot de pièces détachées : suivant l'ordre de service n°7 (6 à 8 semaines à compter de la date de notification)

Les délais du contrat initial non impactés par ces modifications ne sont pas modifiés.

Le nouveau montant du marché est de :

Montant initial Décomposition du Prix Global et Forfaitaire du marché : 2 999 990,02 € HT

Montant de l'avenant n°1 : + 3 978,78 € HT

Montant de l'avenant n°2 : + 68 377,27 € HT

Nouveau montant du marché : 3 072 346,07 € HT

Le montant du marché passe de 2 999 990,02 € HT à 3 072 346,07 € HT, soit une augmentation de 2,41% par rapport au montant initial du marché ne nécessitant pas la réunion de la commission d'appel d'offres de l'agglomération.

L'ensemble de ces dépenses sont déjà budgétées dans l'opération du Bus à Haut Niveau de Service et ne présentent pas de dépassement de l'enveloppe allouée.

Conformément aux règles applicables en matière de délégation de la maîtrise d'ouvrage, il appartient au bureau communautaire d'autoriser la SPL GAMA à signer l'avenant n°2 au marché n°2014/11.

Je vous propose :

D'APPROUVER l'avenant n°2 au marché n°2014/11 relatif au renouvellement du SAEIV-radio du réseau de transports en commun de GrandAngoulême, portant le montant du marché à 3 072 346,07 € HT.

D'AUTORISER Monsieur le Président de la SPL GAMA à signer ledit avenant.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 06 avril 2018	<u>Affiché le :</u> 06 avril 2018

**RENOUVELLEMENT DU SYSTEME D'AIDE A L'EXPLOITATION ET LA
L'INFORMATION VOYAGEURS (SAEIV) RADIO DU RESEAU DE TRANSPORT EN
COMMUN DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRANDANGOULEME**

1 IDENTIFIANT DE L'ORGANISME QUI A PASSE LE MARCHÉ PUBLIC

Société Publique Locale Grand Angoulême Mobilité Aménagement
Représentée par Jean Philippe POUSSET, Président Directeur Général
25, Boulevard Besson-Bey 16023 Angoulême Cedex

Agissant au nom et pour compte de GrandAngoulême, dans le cadre d'un contrat de mandat de maîtrise d'ouvrage, autorisé à signer le présent avenant par délibération du bureau communautaire n°XXXX en date du XXX.

2 IDENTIFIANT DU TITULAIRE DU MARCHÉ PUBLIC

Groupement SYSOCO (mandataire) et CECCLI (co-traitant)
36 rue Vaucanson – CS20815 – 69150 DECINES CHARPIEU CEDEX
Tél : 04 72 14 53 10 – Fax : 04 72 14 53 11 – www.sysoco.fr
Siret 443 866 769 00252

3 REFERENCES DU MARCHÉ

Marché n°2014/11
Date de signature du marché : 24 septembre 2015
Date de la notification du marché: 1er octobre 2015
Durée d'exécution du marché: 24 mois

4 MONTANT DU MARCHÉ

Le marché est mixte :

- Il est simple à prix global et forfaitaire pour la fourniture, l'installation et la mise en service initiale des équipements décrits au CCTP :
 - Montant global et forfaitaire : 2 999 990,02 € HT
- Il est à bons de commandes sur la base de prix unitaires, sans engagement sur un montant minimum ni maximum de commandes, pour la fourniture, l'installation et la mise en service d'équipements supplémentaires et pour les services associés.

Un avenant n°1 a été passé dans les conditions suivantes :

Suite aux premières étapes de réalisation techniques, les modifications suivantes étaient à prendre en compte :

- ✓ Interface SAEIV / Billettique
- ✓ Des corrections au niveau du BPU du marché
- ✓ Des évolutions techniques

Le montant total de l'avenant n°1 était une plus-value de 3 978,78 € HT

Montant initial du marché :	2 999 990,02 € HT
Montant de l'avenant n°1 :	+3 978,78 € HT
Nouveau montant du marché à l'issue de l'avenant n°1:	3 003 968,80 € HT

5 OBJET ET JUSTIFICATIONS DE L'AVENANT

Le présent avenant a pour objet de prendre en compte les différentes évolutions identifiées du projet, à venir ou ayant déjà fait l'objet d'ordres de service.

Il concerne :

✓ L'étude et les travaux site Oisellerie pour la mise en place d'une liaison SDSL STGA-Oisellerie: Le marché prévoyait initialement une liaison informatique via Faisceau Hertzien entre le site de l'oisellerie et les locaux de la STGA, mais le point à point n'était pas possible compte tenu de la présence et de la hauteur des arbres entre l'hôpital de Girac et la STGA : cette liaison entre le château d'eau de l'oisellerie et la STGA avait fait l'objet d'une moins-value lors de l'avenant n° 1 pour un montant de 6612 € HT.

En contrepartie, une liaison SDSL vient relier ces 2 points. Le montant de cette prestation supplémentaire s'élève à 5470 € HT.

✓ L'ajout du poste radio atelier sur le SAE : Cette installation complémentaire, non prévue initialement, permet comme actuellement, une liaison entre le PCO et le poste atelier mais également, en plus du dispositif en place au niveau du poste central opérationnel (PCO), l'appel individuel vers un bus ou un portatif depuis le poste atelier. Le montant de ces prestations supplémentaires s'élève à 2 948,50 € HT avec un délai de 6 à 8 semaines à compter de la date de notification de l'ordre de service n°4 en date du 17/02/2017. Il comprend l'étude, la programmation, la fourniture et l'installation de la base atelier Tetra iso-fonctionnelle.

✓ Modification du quantitatif de véhicules
Le quantitatif de véhicule a été modifié par rapport au marché : trois véhicules standards et un articulé en plus, trois minibus et un véhicule de service en moins. Ces véhicules ont été câblés pendant la période de travaux du printemps 2017, les prix sont inscrits au BPU.

Le montant de ces prestations supplémentaires s'élève à 4 344.68 € HT réparti ainsi ;

- Plus trois véhicules standards : 16 550.04 €
- Plus un véhicule articulé : 5 433.25 €
- Moins trois véhicules minibus : -16 550.04 €
- Moins un véhicule de service : -1 088.57 €

✓ Ajout d'un Switch Alcatel :
Pour permettre l'optimisation de la redondance entre les deux salles serveurs de la STGA , l'acquisition d'un deuxième switch est nécessaire. Afin de rester sur le même matériel que l'ensemble du parc informatique de la STGA (unité de contrat d'entretien et du stock de rechange), ce switch informatique est de marque Alcatel.

Le montant de la prestation supplémentaire est de 4040.28 € HT, avec un délai de réalisation au mois d'Avril 2017.

✓ Réfection des haubans du pylône du lycée de Guez de Balzac :
L'analyse de la vétusté et le besoin de renouvellement après plus de 10 années d'exploitation justifient la reprise du haubanage et la mise en sécurité du pylône supportant les antennes radio du réseau de transport urbain.

Le montant de cette prestation supplémentaire s'élève à 6 732,13€ HT avec un délai au 15/11/2017 suivant OS N°6.

- ✓ Fourniture d'un lot de pièces détachées :

Le lot de pièces détachées initialement prévu au marché a été retiré lors de la phase de négociation car le choix de l'intégrer ou pas dans les obligations d'achat du délégataire de la DSP de transport en commun n'était pas arrêté. Le choix est désormais arrêté.

Le montant de cette commande est de 44 841,68 € HT. La liste de ce lot est annexée à l'OS n°7 dont a fait l'objet cette commande. Le délai de livraison est de 6 à 8 semaines.

Ces modifications sont récapitulées dans le tableau ci-dessous :

Evolutions	+ value	- value	Commentaires
Etude, travaux site Oisellerie pour la mise en place d'une liaison SDSL STGA-Oisellerie	5 470,00 €		
Base Atelier	2 948,50 €		OS n°04
Modification du quantitatif véhicule (3 standards+1 articulé)–(3 mini+1véhicule de service)	21 983,29 €	17 638,61€	
Switch Alcatel supplémentaire	4 040,28 €		
Renouvellement des haubans du pylône radio du Lycée de Guez De Balzac	6 732,13 €		OS n°06
Fourniture lot de pièces détachées	44 841,68 €		OS n°07
TOTAL	86 015,88 €	17 638,61€	

Le montant total de l'avenant n°2 est donc de +68 377,27 € HT.

6 DELAIS

Les délais pour les différentes commandes sont les suivants :

- Etude et travaux pour la mise en place d'une liaison ADSL : sans incidence délai sur l'installation de l'infrastructure du SAEIV
- Base Atelier: 6 à 8 semaines à compter de la date de notification de l'OS n° 4
- Modification quantitatif véhicule, sans incidence délai sur l'installation de l'infrastructure du SAEIV
- Switch Alcatel supplémentaire : sans incidence délai sur l'installation de l'infrastructure du SAEIV
- Reprise des Haubans : conformément à l'OS n°6 (15 novembre 2017)
- Raccordement BIV provisoire : 28 février 2018
- Fourniture lot de pièces détachées : suivant OS n°7 (6 à 8 semaines à compter de la date de notification)

Les délais du contrat initial non impactés par ces modifications ne sont pas modifiés.

7 NOUVEAU MONTANT DU MARCHÉ

L'incidence financière du présent avenant est donc de 79 707,27€ HT soit 95 648,72€ TTC

Montant initial DPGF du marché :	2 999 990,02 € HT
Montant de l'avenant n°1 :	+3 978,78 € HT
Montant de l'avenant n°2 :	+68 377,27 € HT
Nouveau montant du marché :	3 072 346,07 € HT

Le montant du DPGF du contrat passe de 2 999 990,02 € HT à 3 072 346,07 € HT, soit une augmentation de 2,41% par rapport au montant initial du marché.

8 DISPOSITIONS FINALES

Les dispositions du présent avenant prennent effet le jour de sa notification.

Toutes les clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas d'incompatibilité.

9 SIGNATURES

Fait en un seul original à Angoulême, le

<i>Pour la SPL GAMA Au nom et pour le compte de la Communauté d'agglomération GrandAngoulême Le délégué de la maîtrise d'ouvrage, Le Président Directeur Général,</i>	<i>Pour le titulaire SYSOCO</i>
<i>Jean Philippe POUSSET</i>	